

Pourquoi le Corse Arnaud ne sera pas poursuivi, contrairement à Pascal, Pierre et Christine



Depuis une semaine, Arnaud Seassari est un homme célèbre. Son visage davantage que son nom sont connus dans toute la France, et la vidéo qu'il a tournée, au lendemain des événements de Sisco, a été vue par plus de deux millions d'internautes, sans oublier Anglais et Américains qui ont pu bénéficier d'une version sous-titrée dans leur langue.

En quelques minutes, que dit, d'une manière guerrière, ce jeune Corse aux musulmans ? ***"Votre communautarisme de merde, on n'en veut pas. On vous tolère chez nous, à condition que vous vous adaptiez à nos coutumes, sinon, vous dégagez. Si c'est la guerre que vous voulez, vous allez la trouver. Vous ne ferez jamais la loi chez nous, et si vous touchez les cheveux d'un seul des nôtres, on vous tue"***.

<http://www.fdesouche.com/756415-sisco-un-jeune-corse-en-colere-fait-le-buzz-sur-facebook>

Imaginez qu'Arnaud, au lieu de vivre sur l'Île de Beauté, habite à Paris, et qu'il fasse cette vidéo, suite à l'agression d'un de ses amis par des soldats d'Allah. Immédiatement, l'incapable qui nous sert de ministre de l'Intérieur condamnerait avec des hauts-le-cœur ***"ces propos racistes, d'une violence effrayante"***. Manuel Valls dirait que

“l’image hideuse du fascisme a encore frappé”, et demanderait à la justice de s’emparer de l’affaire. Hollande dirait qu’il “condamne ses propos de haine, et qu’il faut qu’on s’aime tous”.

Le Parquet de Paris déposerait immédiatement plainte contre le jeune Corse. La LDH, la Licra, Sos Racisme, le Mrap, le CCIF et tous les vautours se porteraient partie civile.

La presse parisianiste le poursuivrait d’articles vengeurs, de qualificatifs incendiaires, sans jamais lui donner la parole.

Les juges de la 17e chambre Claude Civarelo, Marie Mongin, Alain Bourla le condamneraient à 12.000 euros d’amende et de dommages et intérêts, et le procureur Aurore Chauvelot demanderait de la prison, estimant que les propos du jeune homme étaient une incitation à la violence et à la haine contre tous les paisibles musulmans.

Les avocats Tubiana, Braun, Stasi, Goldman et autres rentiers de l’antiracisme, comparant les musulmans aux juifs des années 1930, le qualifieraient de nazi.

Indigné, il aurait fait appel, et aurait produit des témoins, relatant précisément la réalité du pays dans lequel il vivait. Mais en Cour d’Appel, les trois juges Sophie Portier, François Reygrobelle, Sophie-Hélène Château, lui auraient rajouté 9.000 euros supplémentaires à payer, pour faire face aux frais de justice des malheureux antiracistes, pourtant gavés de subventions et arrosés, pour certains, par Soros.

Bref, frais de justice compris, il en serait à près de 30.000 euros de sa poche.

Pour lui apprendre à écouter aux portes, après une requête du juge Aline Batoz, il aurait, ensuite, été perquisitionné à son domicile par trois policiers, qui lui auraient confisqué son ordinateur et son téléphone portable.

Nos lecteurs ont bien compris que ce que je décris est exactement ce qui est arrivé à l'apostat de l'islam Pascal Hilout, et au fondateur de Riposte Laïque Pierre Cassen. Nous vous invitons à relire, plus de cinq ans plus tard, les deux éditos qui ont valu à nos amis ces condamnations scandaleuses, que nous ne pardonnerons jamais à ces six juges.

[http://ripostelaique.com/bien-relire-5-ans-apres-deux-edits-ont-coute-30-000-euros-a-pascal-pierre.html](http://ripostelaique.com/bien-relire-5-ans-apres-deux-editos-ont-coute-30-000-euros-a-pascal-pierre.html)

Et nous n'oublions pas le harcèlement subi par Christine Tassin, qui s'est contenté de dire que l'islam était une saloperie, et n'a jamais proféré le dixième des paroles d'Arnaud Seassari (que nous approuvons totalement).

De même, il faut réécouter les interventions, le 18 décembre 2010, de Renaud Camus et Jacques Philarchein, qui ont valu à ces deux patriotes, suite à une plainte du Mrap, d'être condamnés, de manière crapuleuse, à 4.000 et 2.000 euros d'amende. Écoutez-les bien, et écoutez Arnaud...

<https://www.youtube.com/watch?v=9Fir4mIF3VQ>

Pourtant, parce qu'il vit en Corse, dans une société solidaire, virile, identitaire, personne n'osera déposer plainte contre le jeune homme, contrairement à ce qui est arrivé à Pascal, Christine, Pierre, Renaud, Jacques et combien d'autres. Pourquoi ?

Parce que si les Guignols de l'antiracisme, dans le contexte corse, suite à l'agressions musulmane de Sisco contre de jeunes Indigènes, s'avisait de déposer plainte, il est évident que les Tubiana, Sopo et autres Jakubowicz locaux devraient raser les murs, et que les représailles, y compris physiques, ne manqueraient pas de succéder à leur délation crapuleuse.

Et si, une fois les plaintes instruites, Arnaud avait été

condamné, dans l'Ile, par des juges locaux de type Claude Civarelo, Marie Mongin, Alain Bourla, Sophie Portier, François Reygrobellet, Sophie-Hélène Château, il n'est pas certain que le forfait de ces magistrats, à Ajaccio ou Bastia, ait pu bénéficier de la même indifférence que celui de leurs confrères du Continent.

Tout cela pour vous dire, chers compatriotes, que pour garder un pays libre, rien de tel qu'une France qui retrouve sa virilité et ses réflexes patriotiques et identitaires. Une France où les Gaulois arrêtent de se faire marcher dessus par les envahisseurs, avec la complicité du régime et de ses laquais gauchistes.

A ce sujet, un texte et deux vidéos m'ont fait plaisir. D'abord les propos, sur twitter, du maire de Guarguale, petite ville de la Corse du Sud. Il demande au maire de Sisco d'exclure de sa ville tous les maghrébins et leur famille, et explique pourquoi il faut aller plus loin, en Corse.

<https://twitter.com/ellensalvi/status/766716032325128192/photo/1>

Là aussi, gageons que les faussaires de l'antiracisme et le procureur de la République regarderont ailleurs, et ne déposeront pas plainte contre l'élu, pour les raisons expliquées ci-dessus.

La première vidéo qui m'a bien plu, après les événements de Sisco, montre un musulman sur la civière, et un Corse qui lui met, malgré tout, une formidable patate en pleine poire. Certaines chochottes gémiront que cela ne se fait pas, et que ce n'est pas loyal de frapper un homme blessé. A ceux-là, nous répondrons que cette ordure avait voulu s'accaparer la plage, qu'il avait insulté et menacé les gens toute la journée, qu'il avait quand même sorti un harpon et un couteau, et qu'il aurait pu tuer les jeunes Corses.

<https://www.facebook.com/LesAmisDePoliceRealites/videos/116557>

[2643493197/](https://www.youtube.com/watch?v=2643493197)

Mais celle qui m'a fait le plus plaisir, parce que cela ne se passe pas en Corse, mais à Paris, c'est cette deuxième vidéo. On y voit devant l'église Sainte-Rita (évacuée par la force et appelée à la démolition) un groupe de chrétiens en train de prier. Pour être sincère, leurs prières, et l'occupation d'un espace public dans un but religieux, en temps normal, m'exaspère et me révolte. Mais là n'est pas l'essentiel. On voit, pendant la prière, qu'il se passe quelque chose sur la droite de l'écran, et qu'un des catholiques à genou a repéré quelque chose.

On voit alors arriver, d'un air arrogant, un homme de couleur (que la presse appellera un étranger) qui s'arrête devant le groupe, narquois. Le prieur se lève alors, et lui met, sans sommation, un formidable gauche en pleine tête, qui laisse le provocateur les bras en croix (si j'ose dire). On apprendra par la suite qu'il avait mis son téléphone portable à fond, avec une musique qu'on devine, pour perturber l'action des jeunes croyants.

Cela change agréablement des cathos qui tendent l'autre joue et lèchent les babouches musulmanes...

Je l'avoue, les propos d'Arnaud, ceux du maire corse, et les deux patates de Gaulois contre des envahisseurs agressifs m'ont mis de bonne humeur pour l'ensemble du week-end.

Il reste qu'on félicite le jeune Corse pour sa formidable vidéo, et qu'on n'est pas inquiets pour lui, sachant qu'il bénéficiera de la solidarité des siens. Quant à nous, même si nous ne sommes pas Corses, nous n'oublierons jamais le nom de ceux qui ont déposé plainte contre nous, ni celui des six juges qui ont condamné Pascal et Pierre de manière aussi scandaleuse, ni celui des ministres qui étaient en poste à l'époque, et encore moins le nom, que nous connaissons, de celui qui a orchestré toute cette opération...